

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Zurich, le 22 mars 2017

---

## Nouveaux indices de cours de change de la BNS

Adoption d'une méthode de calcul fournissant une image plus complète et plus actuelle de la réalité

**La Banque nationale suisse (BNS) établit ses indices de cours de change pour le franc sur une nouvelle base. Les adaptations permettent de donner une image plus complète et plus actuelle des nombreuses relations commerciales et concurrentielles de l'économie suisse. Les nouveaux indices confirment eux aussi que le franc demeure nettement surévalué.**

L'indice du cours du franc permet de mesurer la valeur extérieure du franc par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de la Suisse. Les nouveaux indices sont calculés à partir de cours de change bilatéraux, de données relatives aux échanges commerciaux ainsi que, dans le cas de l'indice réel, d'indications concernant l'évolution des prix. Grâce à l'amélioration de la qualité des données disponibles, la BNS peut s'appuyer sur de nouvelles méthodes de calcul, utilisées par d'autres banques centrales et des organisations internationales, qui ont aujourd'hui valeur de norme pour établir les indices de cours de change.

Les nouveaux indices présentent trois différences par rapport aux anciens. Premièrement, ils prennent plus globalement en compte les relations de concurrence: la part d'un pays dans l'indice dépend dorénavant des importations et des exportations entre la Suisse et ce pays, ainsi que des effets des marchés tiers, c'est-à-dire de la concurrence entre ce pays et la Suisse sur d'autres marchés. Jusqu'à présent, la pondération ne prenait en compte que les exportations. Deuxièmement, les données relatives aux échanges commerciaux mondiaux qui entrent dans le calcul comprennent désormais également les échanges de services, composante importante pour la Suisse. Jusque-là, seules les exportations de biens étaient prises en compte. Troisièmement, le nouvel indice est un indice en chaîne, alors que l'ancien reposait sur une période de référence fixe. Cette caractéristique permet d'adapter chaque année le groupe des pays pris en compte dans l'indice. Dans l'indice précédent, le groupe de

**Communiqué de presse**

pays était fixe. Le calcul du nouvel indice intègre tous les pays ayant une part supérieure à 0,2% dans les exportations ou les importations de l'année en cours ou de l'année précédente.

La BNS calcule et publie l'indice réel sur la base de deux déflateurs différents: l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix à la production.

L'évolution du franc suisse déterminée à partir du nouvel indice est très similaire à celle qui ressortait de l'ancien. Le nouvel indice réel calculé sur la base des prix à la consommation s'inscrit certes actuellement quelque peu en dessous de l'ancien indice, mais il montre lui aussi que le franc demeure nettement surévalué.

La BNS publie, sur son portail de données ([data.snb.ch](http://data.snb.ch)), les nouveaux indices nominal et réel, ainsi que les indices par pays. Elle continue en outre à publier l'ancien indice jusqu'à mars 2018 compris. Pour en savoir plus sur les nouveaux indices, on pourra se reporter au [Bulletin trimestriel 1/2017](#). La [méthode de calcul](#) est présentée en détail dans la série *SNB Economic Studies*.